

AT OPTIMAT 63

Société par actions simplifiée au capital de 1 400 000 euros

Siège social : 7, rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'Auvergne

444 409 320 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -405 391,60 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -405 391,60 euros

Prélèvement sur le compte « autres réserves » d'une somme de 605 391,60 euros
qui s'élève ainsi à 1 012 845,01 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 200 000,00 euros

A titre de dividende à l'associée unique 200 000,00 euros
Soit 1,4286 euros par action

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023	200 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2022	200 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2021	200 000 €

**Certifié conforme
La Présidente**



Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
 Adresse de l'entreprise : 7 rue Jean Mermoz 63800 Cournon D'Auvergne Durée de l'exercice précédent* : 12
 Numéro SIRET* : 4 4 4 4 0 9 3 2 0 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le.		N-1	
				[3 1 1 2 2 0 2 4]		[3 1 1 2 2 0 2 3]	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CK	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 100			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	72 996	72 996		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	7 767	2 554	5 212	7 767
	Constructions	AP	AQ	3 332	3 332		134
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 328 806	2 513 981	1 814 825	2 017 978
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	444 542	349 956	94 586	114 249
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE	6 877		6 877	6 877
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 400		5 400	1 600
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 870 819	2 870 924	1 999 896	2 221 600
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				13 702
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	1 809 149	86 151	1 722 998	2 440 039
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				956
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 167 944	150 819	2 017 125	1 763 998
	Autres créances (3)	BZ	CA	773 276		773 276	481 351
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	140 000		140 000	700 000
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	595 361		595 361	220 206
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	69 249		69 249	40 735
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 554 978	236 970	5 318 008	5 660 988
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	10 425 797	3 107 894	7 317 903	7 882 588
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	5 400	(3) Part à plus d'un an :	CR	182 709
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						
	Clause de réserve de propriété :						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

Copie Quadra

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....400.....000.....)	DA	1 400 000	1 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	140 000	140 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 618 237	1 352 606
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(405 392)	465 631
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 752 845	3 358 237
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		62 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		62 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 517 366	2 640 277
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	65 781	168 462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		51 120
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 595 225	1 330 687
	Dettes fiscales et sociales	DY	274 359	225 932
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	112 327	45 873
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 565 058	4 462 352
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 317 903	7 882 588
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 614 539	2 329 124
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		AT OPTIMAT 63				Néant				
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 805 603	FB	64 380	FC	5 869 983	8 448 680		
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		FF		
				services*	FG	4 443 881	FH	25 004	FI	4 468 885
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 249 484	FK	89 384	FL	10 338 868	12 640 396		
	Production stockée*						FM	(13 702)		
	Production immobilisée*						FN	447 869	200 256	
	Subventions d'exploitation						FO	21 481	50 981	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	494 352	357 711	
	Autres produits (1) (11)						FQ	972 725	1 520 963	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 261 594	14 770 308	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 882 710	7 442 113	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	913 810	(876 777)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	(30 439)	(63 816)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	4 419 901	4 310 322	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	68 292	78 849	
	Salaires et traitements*						FY	1 024 864	975 153	
	Charges sociales (10)						FZ	780 084	368 680	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immo.	- dotations aux amortissements*			GA	820 578	772 344	
				- dotations aux provisions			GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	49 579	405 612	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	86 151	12 000	
	Autres charges (12)						GE	507 319	697 092	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 522 848	14 121 572	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(261 254)	648 736	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 731	6 693	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 037	4 392	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	18 767	11 086	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	100 338	39 479	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	100 338	39 479	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(81 570)	(28 393)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(342 824)	620 343		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

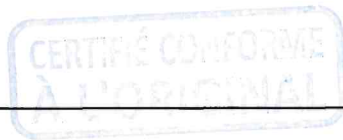
Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	28 467	28 778	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 271	3 877	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	29 738	32 655	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	74 494	16 233	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	912	13 757	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	16 900		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	92 305	29 990	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(62 567)	2 665	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		157 378	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	12 310 099	14 814 049	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	12 715 491	14 348 418	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(405 392)	465 631	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ	480 657	230 997	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	6 504		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5 731	6 693	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	110 258	38 097	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										92 305		29 738	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
charges sur ex antérieurs										6 504			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 317 903.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 338 868.22 Euros et dégageant un déficit de 405 391.60- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital social de 600k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE, ne

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

A compter du 1er janvier 2023, il a été décidé de comptabiliser les locations de matériels (compte 613500) inférieures à 6 mois dans le compte 604500-sous-traitance de locations matériels. (Impact sur la marge brute globale).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	74 096		
Terrains	7 767		
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 239 908		1 054 634
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	269 028		34 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	113 278		
TOTAL	4 720 010		1 089 629
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		3 800
TOTAL	8 477		3 800
TOTAL GENERAL	4 802 583		1 093 429

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			74 096	74 096
Terrains			7 767	7 767
Constructions sur sol propre			1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui			1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		965 736	4 328 806	4 328 806
Installations générales agencements aménagements divers			86 697	86 697
Matériel de transport		59 456	244 567	244 567
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			113 278	113 278
TOTAL		1 025 192	4 784 446	4 784 446
Autres titres immobilisés			6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières			5 400	5 400
TOTAL			12 277	12 277
TOTAL GENERAL		1 025 192	4 870 819	4 870 819

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 100			1 100
Terrains			2 554	0	2 554
Constructions sur sol propre		1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui		1 663	134	0	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 221 930	832 026	539 975	2 513 981
Installations générales agencements aménagements divers		89 758	866	5 466	85 158
Matériel de transport		169 348	47 055	57 123	159 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		95 647	9 870	0	105 518
TOTAL		2 579 882	892 505	602 564	2 869 824
TOTAL GENERAL		2 580 982	892 505	602 564	2 870 924
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises	
Terrains	2 554				
Constructions sur sol d'autrui	134				
Instal.techniques matériel outillage indus.	832 026				
Instal.générales agenc.aménag.divers	866				
Matériel de transport	47 055				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 870				
TOTAL	892 505				
TOTAL GENERAL	892 505				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	62 000		62 000		
TOTAL	62 000		62 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	282 919	86 151	282 919		86 151
Sur comptes clients	140 415	49 579	39 175		150 819
TOTAL	423 334	135 730	322 094		236 970
TOTAL GENERAL	485 334	135 730	384 094		236 970
Dont dotations et reprises d'exploitation		135 730	384 094		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 400	5 400	
Clients douteux ou litigieux	182 709	0	182 709
Autres créances clients	1 985 235	1 985 235	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 291	16 291	
Impôts sur les bénéfices	118 108	118 108	
Taxe sur la valeur ajoutée	215 494	215 494	
Divers état et autres collectivités publiques	2 865	2 865	
Groupe et associés	104 922	104 922	
Débiteurs divers	313 595	313 595	
Charges constatées d'avance	69 249	69 249	
TOTAL	3 015 868	2 833 159	182 709

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52 955	52 955		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 464 411	513 892	1 520 469	430 050
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 595 225	1 595 225		
Personnel et comptes rattachés	70 819	70 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 268	112 268		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 396	79 396		
Autres impôts taxes et assimilés	11 875	11 875		
Groupe et associés	63 150	63 150		
Autres dettes	112 327	112 327		
TOTAL	4 565 058	2 614 539	1 520 469	430 050
Emprunts souscrits en cours d'exercice	341 614			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	514 256			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Mobilier

linéaire

3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le cout d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 240
Autres créances	104 285
Total	176 525

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 955
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 719
Dettes fiscales et sociales	78 187
Total	476 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	69 249
Total	69 249

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	16
Ouvriers	2
Total	25

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	14 224	5 731

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			12 540 149	145 712	12 685 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			3 926 814	155 146	4 081 960
- exercice			1 491 027	4 338	1 495 365
Total			5 417 841	159 483	5 577 324
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 738 293		1 738 293
- entre 1 et 5 ans			4 305 431		4 305 431
- à plus de 5 ans			254 129		254 129
Total			6 297 852		6 297 852
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			32 582	72 579	105 161
- entre 1 et 5 ans			608 335		608 335
- à plus de 5 ans			28 566		28 566
Total			669 483	72 579	742 062

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.20 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 s'élève à 63 764 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants. Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2024.

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de progression des salaires : 1%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Taux de charge : 45%

Informations N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %

Gérard FRANCOIS

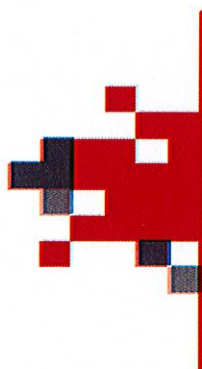
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX

Commissaire aux comptes



A.T. OPTIMAT 63 SASU

7 RUE JEAN MERMOZ

63800 COURNON D'Auvergne

N° SIRET : 444 409 320 00017 APE : 4663Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

DQ 301 – V1 – 31/03/2020



AUV ERCOMOULINS (Siège social)

3 rue de Bad Vilbel,
BP 341, 03003 MOULINS CEDEX
04 70 44 44 40
contact@auverco.com



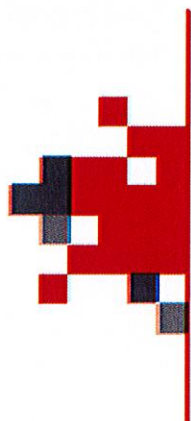
AUV ERCORIOM

Espace Mozac, rte de Volvic,
BP 30142, 63203 RIOM CEDEX
04 73 63 15 36
contacter@auverco.com



AUV ERCLERMONT-FERRAND

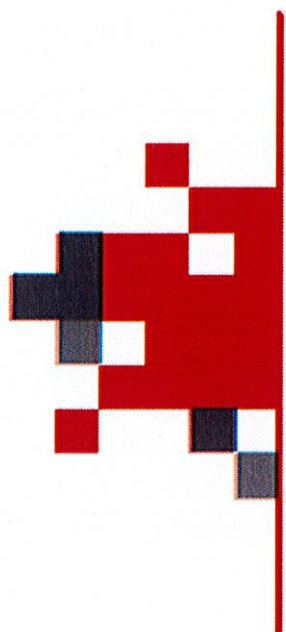
18 rue Antoine Menat,
CS 39901, 63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 30 81 11
contact@auverco.com



SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

- 1°) – activités de négoce en matériel et outillage, de bâtiment et travaux publics, et services associés,
- 2°) – filiale de la SAS ALAIN TOUEIX, associée unique et présidente.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ les informations données dans l'annexe, et notamment les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.
- ✓ la comptabilisation, en charges et produits divers de gestion courante, des opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit-bail contribue objectivement à une amélioration de l'image fidèle.
- ✓ La comptabilisation des locations de matériels inférieures à 6 mois dans le compte « 604500 Sous-traitance de locations matériels », avec un impact sur la marge brute globale.
- ✓ la valorisation des stocks en conformité à la réglementation comptable.
- ✓ l'analyse des cycles liés directement à l'activité (immobilisations, achats, stocks et facturation), mais également des comptes « effets à payer »

Au cas particulier, les appréciations indiquées ci-dessus n'appellent pas de notre part de commentaire particulier.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur celles-ci.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

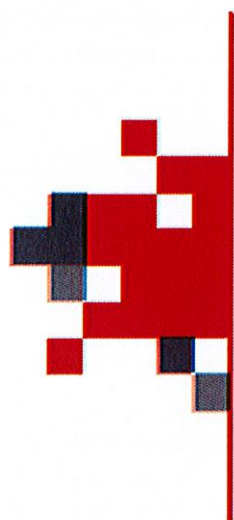
Fait à Enval, le 6 juin 2025

Marc REGNOUX



Associé

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale
de Lyon-Riom*



ANNEXES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 100.00	1 100.00				
	Fonds commercial (1)	72 996.02		72 996.02	72 996.02		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	7 766.56	2 554.09	5 212.47	7 766.56	2 554.09-	32.89-
	Constructions	3 332.31	3 332.31		134.35	134.35-	100.00-
	Installations techniques, matériel et outillage	4 328 805.71	2 513 981.01	1 814 824.70	2 017 977.65	203 152.95-	10.07-
	Autres immobilisations corporelles	444 541.70	349 956.10	94 585.60	114 248.80	19 663.20-	17.21-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	6 877.00		6 877.00	6 877.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 400.00		5 400.00	1 600.00	3 800.00	237.50
Total II		4 870 819.30	2 870 923.51	1 999 895.79	2 221 600.38	221 704.59-	9.98-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services				13 702.44	13 702.44-	100.00-
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 809 148.60	86 151.04	1 722 997.56	2 440 039.44	717 041.88-	29.39-
	Avances et acomptes versés sur commandes				956.35	956.35-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 167 943.51	150 819.00	2 017 124.51	1 763 998.28	253 126.23	14.35
	Autres créances	773 275.79		773 275.79	481 351.00	291 924.79	60.65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	140 000.00		140 000.00	700 000.00	560 000.00-	80.00-
	Disponibilités	595 360.72		595 360.72	220 205.65	375 155.07	170.37
	Charges constatées d'avance (3)	69 248.96		69 248.96	40 734.66	28 514.30	70.00
	Total III	5 554 977.58	236 970.04	5 318 007.54	5 660 987.82	342 980.28-	6.06-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 425 796.88	3 107 893.55	7 317 903.33	7 882 588.20	564 684.87-	7.16-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 5 400.00

(3) Dont à plus d'un an 182 709.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 400 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 400 000.00	1 400 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	140 000.00	140 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 618 236.61	1 352 605.97	265 630.64	19.64
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	405 391.60-	465 630.64	871 022.24-	187.06-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 752 845.01	3 358 236.61	605 391.60-	18.03-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		62 000.00	62 000.00-	100.00-
	Total III		62 000.00	62 000.00-	100.00-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 467 366.22	2 640 277.14	172 910.92-	6.55-
	Concours bancaires courants	50 000.00		50 000.00	
	Emprunts et dettes financières diverses	65 781.45	168 461.78	102 680.33-	60.95-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		51 120.00	51 120.00-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 595 224.63	1 330 687.28	264 537.35	19.88
	Dettes fiscales et sociales	274 358.58	225 931.95	48 426.63	21.43
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	112 327.44	45 873.44	66 454.00	144.86
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 565 058.32	4 462 351.59	102 706.73	2.30
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 317 903.33	7 882 588.20	564 684.87-	7.16-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 2 614 539.10 2 329 123.62

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 805 602. 85	64 380. 00	5 869 982. 85	8 448 679. 65	2 578 696. 80-	30. 52-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 443 881. 37	25 004. 00	4 468 885. 37	4 191 716. 48	277 168. 89	6. 61
Chiffre d'affaires NET	10 249 484. 22	89 384. 00	10 338 868. 22	12 640 396. 13	2 301 527. 91-	18. 21-
Production stockée			13 702. 44-		13 702. 44-	
Production immobilisée			447 868. 99	200 255. 96	247 613. 03	123. 65
Subventions d'exploitation			21 481. 32	50 981. 34	29 500. 02-	57. 86-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			494 352. 20	357 711. 37	136 640. 83	38. 20
Autres produits			972 725. 42	1 520 963. 16	548 237. 74-	36. 05-
Total des Produits d'exploitation (I)			12 261 593. 71	14 770 307. 96	2 508 714. 25-	16. 98-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 882 709. 77	7 442 112. 81	3 559 403. 04-	47. 83-
Variation de stock (marchandises)			913 809. 68	876 777. 34-	1 790 587. 02	204. 22
Achats de matières premières et autres approvisionnements			30 438. 64-	63 816. 00-	33 377. 36	52. 30
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 419 900. 53	4 310 321. 66	109 578. 87	2. 54
Impôts, taxes et versements assimilés			68 292. 16	78 849. 25	10 557. 09-	13. 39-
Salaires et traitements			1 024 864. 06	975 152. 98	49 711. 08	5. 10
Charges sociales			780 083. 90	368 679. 98	411 403. 92	111. 59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			820 578. 34	772 344. 01	48 234. 33	6. 25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			49 578. 79	405 612. 41	356 033. 62-	87. 78-
Dotations aux provisions			86 151. 00	12 000. 00	74 151. 00	617. 92
Autres charges			507 318. 50	697 091. 93	189 773. 43-	27. 22-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 522 848. 09	14 121 571. 69	1 598 723. 60-	11. 32-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			261 254. 38-	648 736. 27	909 990. 65-	140. 27-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6 504. 00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 730. 94	6 693. 14	962. 20-	14. 38-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 036. 53	4 392. 42	8 644. 11	196. 80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	18 767. 47	11 085. 56	7 681. 91	69. 30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	100 337. 58	39 478. 55	60 859. 03	154. 16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	100 337. 58	39 478. 55	60 859. 03	154. 16
2. Résultat financier (V-VI)	81 570. 11-	28 392. 99-	53 177. 12-	187. 29-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	342 824. 49-	620 343. 28	963 167. 77-	155. 26-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 467. 02	28 778. 26	311. 24-	1. 08-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 271. 21	3 877. 06	2 605. 85-	67. 21-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	29 738. 23	32 655. 32	2 917. 09-	8. 93-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 494. 11	16 232. 67	58 261. 44	358. 91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	911. 72	13 757. 29	12 845. 57-	93. 37-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 899. 51		16 899. 51	
Total VIII	92 305. 34	29 989. 96	62 315. 38	207. 79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	62 567. 11-	2 665. 36	65 232. 47-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		157 378. 00	157 378. 00-	100. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)	12 310 099. 41	14 814 048. 84	2 503 949. 43-	16. 90-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 715 491. 01	14 348 418. 20	1 632 927. 19-	11. 38-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	405 391. 60-	465 630. 64	871 022. 24-	187. 06-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 480 657. 45 230 997. 12

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 5 731. 00 6 693. 00

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

implid Clermont-Ferrand

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 317 903.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 338 868.22 Euros et dégageant un déficit de 405 391.60- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital social de 600k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE, ne

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

A compter du 1er janvier 2023, il a été décidé de comptabiliser les locations de matériels (compte 613500) inférieures à 6 mois dans le compte 604500-sous-traitance de locations matériels. (Impact sur la marge brute globale).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	74 096		
Terrains	7 767		
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 239 908		1 054 634
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	269 028		34 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	113 278		
TOTAL	4 720 010		1 089 629
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		3 800
TOTAL	8 477		3 800
TOTAL GENERAL	4 802 583		1 093 429

ANNEXE					
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024					
		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				74 096	74 096
Terrains				7 767	7 767
Constructions sur sol propre				1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui				1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			965 736	4 328 806	4 328 806
Installations générales agencements aménagements divers				86 697	86 697
Matériel de transport			59 456	244 567	244 567
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				113 278	113 278
TOTAL			1 025 192	4 784 446	4 784 446
Autres titres immobilisés				6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières				5 400	5 400
TOTAL				12 277	12 277
TOTAL GENERAL			1 025 192	4 870 819	4 870 819
Etat des amortissements					
Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 100			1 100
Terrains			2 554	0-	2 554
Constructions sur sol propre		1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui		1 663	134	0-	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 221 930	832 026	539 975	2 513 981
Installations générales agencements aménagements divers		89 758	866	5 466	85 158
Matériel de transport		169 348	47 055	57 123	159 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		95 647	9 870	0-	105 518
TOTAL		2 579 882	892 505	602 564	2 869 824
TOTAL GENERAL		2 580 982	892 505	602 564	2 870 924
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	2 554				
Constructions sur sol d'autrui	134				
Instal.techniques matériel outillage indus.	832 026				
Instal.générales agenc.aménag.divers	866				
Matériel de transport	47 055				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 870				
TOTAL	892 505				
TOTAL GENERAL	892 505				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	62 000		62 000		
TOTAL	62 000		62 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	282 919	86 151	282 919		86 151
Sur comptes clients	140 415	49 579	39 175		150 819
TOTAL	423 334	135 730	322 094		236 970
TOTAL GENERAL	485 334	135 730	384 094		236 970
Dont dotations et reprises d'exploitation		135 730	384 094		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 400	5 400	
Clients douteux ou litigieux	182 709	0	182 709
Autres créances clients	1 985 235	1 985 235	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 291	16 291	
Impôts sur les bénéfices	118 108	118 108	
Taxe sur la valeur ajoutée	215 494	215 494	
Divers état et autres collectivités publiques	2 865	2 865	
Groupe et associés	104 922	104 922	
Débiteurs divers	313 595	313 595	
Charges constatées d'avance	69 249	69 249	
TOTAL	3 015 868	2 833 159	182 709

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52 955	52 955		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 464 411	513 892	1 520 469	430 050
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 595 225	1 595 225		
Personnel et comptes rattachés	70 819	70 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 268	112 268		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 396	79 396		
Autres impôts taxes et assimilés	11 875	11 875		
Groupe et associés	63 150	63 150		
Autres dettes	112 327	112 327		
TOTAL	4 565 058	2 614 539	1 520 469	430 050
Emprunts souscrits en cours d'exercice	341 614			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	514 256			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Mobilier

linéaire

3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le cout d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 240
Autres créances	104 285
Total	176 525

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 955
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 719
Dettes fiscales et sociales	78 187
Total	476 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	69 249
Total	69 249

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	16
Ouvriers	2
Total	25

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	14 224	5 731

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			12 540 149	145 712	12 685 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			3 926 814	155 146	4 081 960
- exercice			1 491 027	4 338	1 495 365
Total			5 417 841	159 483	5 577 324
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 738 293		1 738 293
- entre 1 et 5 ans			4 305 431		4 305 431
- à plus de 5 ans			254 129		254 129
Total			6 297 852		6 297 852
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			32 582	72 579	105 161
- entre 1 et 5 ans			608 335		608 335
- à plus de 5 ans			28 566		28 566
Total			669 483	72 579	742 062

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.20 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 s'élève à 63 764 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2024.

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de progression des salaires : 1%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Taux de charge : 45%

Informations N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %